



LE MOT DU MAIRE



Chères Bousquetaines,

Chers Bousquetains,

Nous avons le plaisir de vous adresser ce deuxième numéro du bulletin municipal.

En ces premiers jours d'une nouvelle année, je tiens à vous souhaiter une très belle et heureuse année 2025 ! Qu'elle vous soit la plus douce, paisible et sereine possible et vous accorde le temps et le plaisir, de profiter de bonheurs simples et durables avec ceux qui vous sont chers.

L'année 2024 s'est achevée en France avec son lot de surprises, de troubles et de doutes... Chacun peut le constater et le ressentir...

C'est en ces moments-là, au milieu des incertitudes, des instabilités et des vents contraires qu'il faut savoir garder le cap ! Il m'apparaît aussi important de conserver des repères solides, des jalons visibles et des valeurs fortes.

La tâche n'est pas aisée et chacun sait que les communes et leurs élus sont en première ligne pour encaisser les coups et répondre aux attentes et besoins de la population. Une tâche difficile mais indispensable car il nous incombe d'œuvrer ensemble, pour préserver ce qui fait à la fois la qualité de notre cadre de vie et les conditions d'un avenir plus serein et désirable.

J'ai la conviction que les élus locaux sont les piliers et les garants de la République dans les territoires. Nous le défendons !

Nous avons tous besoin de clarté, d'objectifs et de résultats partagés, de stabilité et de sérénité pour répondre aux enjeux et difficultés actuels comme à venir. Il m'apparaissait donc essentiel de vous informer et de vous rendre des comptes sur la gestion de la commune.

Comme nous l'avons évoqué lors de la dernière réunion publique le 5 décembre dernier, la santé financière de la commune est reconstruite. Les projets réalisés et ceux en cours, méritent d'être partagés. Les finances sont maîtrisées, l'endettement a poursuivi une baisse conséquente, ce qui a conforté notre capacité à investir pour les Bousquetains.

La ligne de conduite n'a pas changé depuis ces dernières années, elle reste indispensable pour vous préserver tout en aménageant la commune, en investissant de manière conséquente pour améliorer votre quotidien. L'équilibre des finances communales est aujourd'hui une réalité.

Sans avoir augmenté les taux de fiscalité communale depuis dix ans, nous sommes parvenus à investir pour chacun de vous, des plus jeunes aux aînés, d'équipements pour l'école à la rénovation d'une partie de ses locaux, la transformation de salles de classes en bibliothèque pour tous, la réalisation d'une étude diagnostic et valorisation de l'abbaye cistercienne. Le jardin de Nieder-Hilbersheim a vu la construction d'une passerelle, le rendant accessible à tous, au cimetière, un ossuaire a été créé afin de poursuivre les procédures de reprises de concessions.

D'autres projets sont également en cours, comme l'acquisition de mobilier urbain, un déploiement complémentaire de vidéo protection, la sécurisation des réseaux informatiques communaux et bien sûr, attendue de tous, la concrétisation et la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Son permis de construire a été déposé en décembre, les travaux débuteront dans les tous prochains mois. De nombreux autres sujets sont en réflexion et étude, comme l'avenir de l'abbaye qui nécessite des travaux d'urgence pour la préserver ainsi qu'une réflexion commune sur sa valorisation. Une nouvelle phase de travaux de voirie va être initiée cette année, ainsi que la construction d'un city-stade et l'extension de l'aire de jeux pour enfant au bord de l'Hérin.

Vous le constatez, vos élus sont plus que jamais animés par le même désir de servir notre commune, je les remercie pour leur engagement et vous remercie pour votre confiance. Nous vous souhaitons une année lumineuse avec une santé rayonnante !

Jean-Michel AVIAS



Réunion publique d'information Collecte des ordures ménagères

A partir du mois d'avril 2025, la communauté de communes Drôme Sud Provence met en œuvre un changement du mode de collecte des ordures ménagères sur la commune.

Les habitants du centre du village auront accès à des conteneurs collectifs à l'aide d'un badge. Pour les habitants en dehors du centre du village, ils seront équipés d'un conteneur individuel.

Une réunion d'information au public est proposée le **jeudi 6 février à 18h à la salle de l'abbaye**. Plus d'informations auprès du service déchets de la communauté de communes à l'adresse infotri@ccdsp.fr ou par téléphone 04 75 96 06 12.

LE FONCTIONNEMENT DE MA COMMUNE

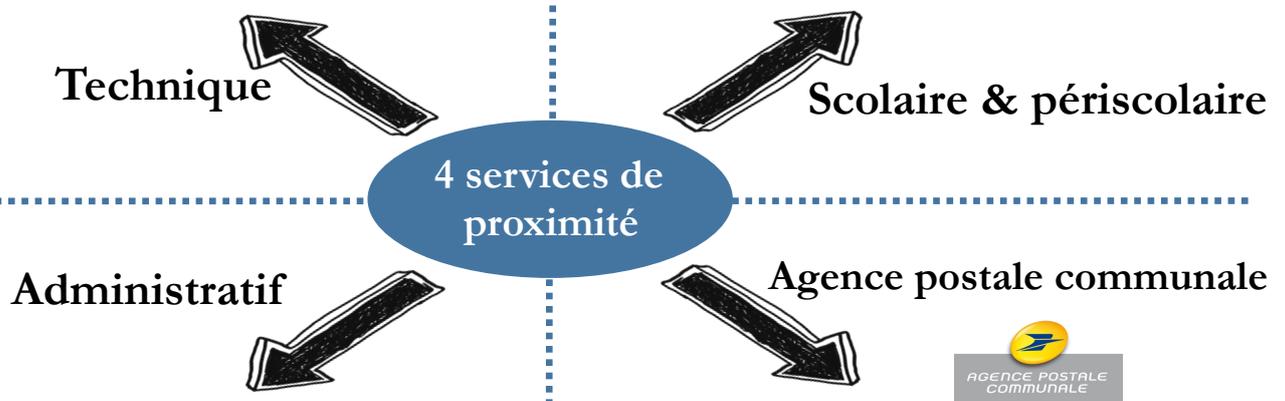
Le service technique de la commune est composé de 4 agents : Olivier, Sylvie A., Jérôme et Noël. Ils assurent principalement :

- L'entretien des équipements municipaux (bâtiments, école, stade, cimetière...) et des voiries
- La réalisation de travaux en régie
- La propreté du village
- Un soutien logistique aux associations Bousquetaines lors d'organisation de manifestation...

Leur travail quotidien nous permet à tous de bénéficier d'un beau cadre de vie !

Les agents communaux des services scolaire & périscolaire assistent le personnel enseignant dans les deux classes de maternelle et assurent l'accueil, l'animation, l'hygiène et la sécurité des enfants lors des temps périscolaires. Dès la garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30 en passant par le temps de repas au restaurant scolaire, Emmanuelle, Véronique, Patricia, Fabienne, Valérie et David sont présents pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Ils assurent également la sécurité des piétons à proximité de l'école.

Bruno intervient régulièrement afin d'assurer une pratique sportive aux enfants tandis que Gisèle, Henri et Michel proposent une aide aux devoirs deux fois par semaine.



Le service administratif de la commune est coordonné par notre secrétaire générale, Sylvie T., elle est en lien direct avec les élus et l'ensemble des agents communaux afin de mettre en œuvre les orientations décidées par la Municipalité. Les agents du service administratif, Axelle, Delphine, Émilie et Emily, sont très polyvalents :

- Ils suivent les finances et le budget de la commune,
- Ils assurent la gestion des ressources humaines
- Ils réalisent les démarches d'état civil
- Ils renseignent sur les questions d'urbanisme
- Ils gèrent les problématiques liées aux réseaux ainsi que de l'occupation du domaine public
- Ils recensent les besoins des associations
- Ils participent au fonctionnement du CCAS...

Le service administratif de la Mairie est ouvert le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, les mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 17h00. Le service est également joignable par téléphone au 04 75 04 80 11 ou par mail : contact@mairie-bouchet.com

L'agence postale communale permet de maintenir un accès aux services postaux sur le village. Barbara vous accueille donc **du mardi au vendredi de 8h15 à 12h15 et le samedi de 8h30 à 12h15**.

L'agence postale située dans les locaux du pôle des services publics vous permet notamment d'affranchir vos courriers, de déposer ou retirer vos colis ainsi que de l'argent et de bénéficier d'autres services de proximité.

Conseillère numérique

Lucie, notre conseillère numérique, vous propose tout au long de l'année des ateliers gratuits sur différentes thématiques liées au numérique. Plus d'information sur le site internet de la mairie, vous y découvrirez les prochains rendez-vous !

Contact :

Lucie - 07 86 68 15 85



RETOUR EN IMAGES SUR LES PROJETS RÉALISÉS

1. Rénovation des sanitaires de l'école



4. Construction de la passerelle

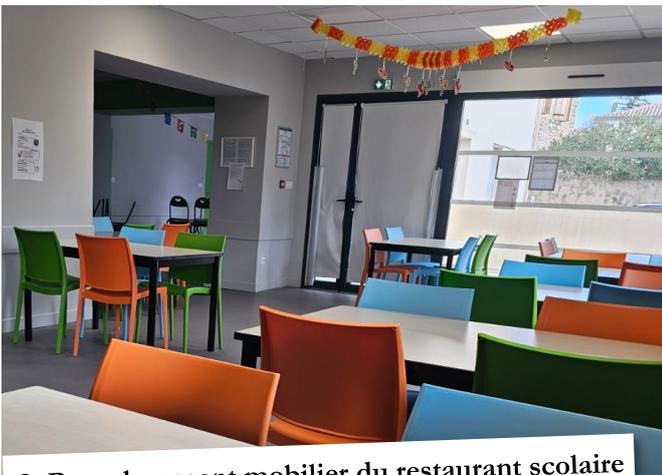
1. Après plusieurs dysfonctionnements des sanitaires scolaires leur rénovation était une nécessité. L'entretien et l'accessibilité correspondent désormais aux exigences réglementaires. La nouvelle conception est adaptée aux enfants, aux enseignants et agents municipaux. Le nouveau design rend les lieux très agréables.

2. Depuis septembre 2024 les enfants prennent leur repas dans un cadre tout en couleurs, de nouvelles chaises et tables ont été achetées afin de moderniser le restaurant scolaire. Notre nouveau prestataire livre une moyenne de 75 repas par jour. Les menus sont très appréciés et le prix du repas est inchangé à 4 €.

3. Intégré dans une démarche globale d'embellissement du village, les deux ronds-points situés sur la route de Baume ont fait l'objet d'un réaménagement. Ainsi, l'entrée du village est mise en valeur avec le blason de la commune et le rond-point du stade accueille désormais des végétaux économes en eau.

4. Le jardin de Nieder-Hilbersheim situé à proximité du boulodrome est un lieu paisible qui souffrait d'un manque de sécurité, de visibilité et d'accessibilité. Afin de le rendre accessible à tous, la commune a créé une rampe d'accès à partir de la place du boulodrome. Chacun peut désormais s'y retrouver, flâner ou jouer en toute sécurité.

2. Remplacement mobilier du restaurant scolaire



3. Aménagement des ronds-points



SALLE MISTRAL



Afin de répondre aux demandes des associations tout en s'inscrivant dans une logique d'optimisation des bâtiments, nous avons aménagé l'ancien réfectoire de l'école afin de créer une salle de réunion pouvant accueillir environ 30 personnes. Ainsi des travaux de propreté (sol, peinture, rangement et tris) ont été réalisés. Des salles attenantes ont également été proposées à certaines associations pour remplacer la salle de l'abbaye trop grande pour certaines activités et leur permettre ainsi d'utiliser un lieu mieux chauffé.

RETOUR EN IMAGES SUR LES PROJETS RÉALISÉS



5. Travaux sur réseaux

5. La rue du Dauphiné a fait l'objet de nombreux travaux : la commune a réalisé la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et pluvial, le remplacement des équipements d'éclairage public et l'enfouissement des réseaux d'électricité, télécom et fibre en partenariat avec le syndicat Territoire d'énergie Drôme – SDED. La rue de Provence a également fait l'objet de travaux de mise en séparatif tout comme différents secteurs de la commune qui ont fait l'objet de reprises ponctuelles. L'objectif de ces travaux est de se mettre en conformité tout en limitant les entrées d'eaux parasites à la station d'épuration et ainsi éviter tout rejet en milieu naturel.

6. Afin de favoriser la visibilité des associations tout en réglementant l'affichage sur la commune, 5 panneaux réservés aux associations Bousquetaines ont été installés. La signalétique d'intérêt local a également fait l'objet d'une reprise afin d'améliorer l'accès aux bâtiments publics et aux professionnels de la commune.

7. La boulangerie est un ancien bâtiment technique communal transformé en local commercial. Nous sommes heureux d'y accueillir boulanger et pâtissier depuis bientôt deux ans. La totalité des travaux intérieurs accomplis, il nous restait à rénover les façades extérieures pour achever ce nouvel investissement. C'est chose faite depuis cette année.

8. Une salle très ensoleillée a été spécialement aménagée pour nos aînés. La Mairie a mis à disposition de l'association « les heures gaies » un frigo, un chauffe-eau, un placard, un plan de travail, un évier, permettant aux aînés de se retrouver autour de jeux ou d'un goûter. Cette salle dispose d'une capacité d'accueil suffisante et un parking à proximité permet un accès facile en toute sécurité.



6. Signalétique d'intérêt local et panneaux d'affichage



7. Rénovation façade boulangerie



8. Aménagement salle des aînés

CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE

Suite à la réalisation d'un AUDIT énergétique par le syndicat Territoire d'Énergie - Drôme SDED sur le bâtiment de l'école, la vieille chaudière a été remplacée par un modèle plus performant permettant de réaliser des économies d'énergies substantielles.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque se renouvelle !

Installée depuis trop longtemps dans un local non adapté car très humide, les élus ont souhaité impulser une nouvelle dynamique à la bibliothèque du village.

Deux grandes salles situées dans l'enceinte de l'école du Bosquet sont désormais mises à disposition par la mairie, dont une spécialement aménagée pour les préadolescents et les enfants à partir de 2 ans, afin d'assurer un accueil optimal des lecteurs.

Une convention partenariale entre la mairie et la société de lecture renforcée par un règlement intérieur définissent son mode de fonctionnement.

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de la médiathèque départementale qui nous a aidé par leur expertise dans l'agencement en vue d'un accueil adapté à tous les âges.

La mairie a fait un investissement de 3000 € pour l'achat de livres : 1300 € pour des livres enfants et 1700 € pour des livres adultes. Cet investissement sera renouvelé chaque année pour assurer un échange culturel attrayant. La mairie a également équipé la bibliothèque d'un logiciel de gestion des prêts et a investi dans du mobilier.

À notre demande la librairie de Ste Cécile viendra faire des animations tout public pendant l'année et nous apportera son éclairage sur les nouveautés et dernières parutions littéraires.

L'ouverture au public sera assurée le mercredi matin de 10h à 12h par un agent communal et le samedi matin de 10h à 12h par les bénévoles de la société de lecture qui continuent la gestion des adhésions. La date d'ouverture vous sera communiquée prochainement !



ENFANCE / JEUNESSE

Beaux gestes...

Les enfants de l'école du Bosquet ont conscience que l'eau est un bien précieux que l'on a en commun. Ils ne la gaspillent pas.

À la fin du repas s'il reste de l'eau dans leur verre ou dans le pot-à-eau elle n'est pas jetée, ils la vident dans un arrosoir et vont la verser aux pieds des jeunes arbres de la cour qui en ont besoin pour grandir.

Les enfants sont fiers de leur action !



MAISON DE SANTÉ

Depuis 2020, le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) a évolué et se concrétise peu à peu face aux difficultés grandissantes d'accès aux soins. Après l'année 2023 qui fut dédiée à l'approbation du Plan local d'Urbanisme et l'acquisition du futur terrain pour sa construction, l'année 2024 a vu la création de l'entente intercommunale « des rives du Lez », regroupant les communes de la Baume de Transit, Suze la Rousse et Bouchet et offrant ainsi un projet structurant à l'échelle du bassin de vie. Ce sont près de 5000 habitants qui vont bénéficier d'une quinzaine de professionnels, rassemblés en équipe de santé pluridisciplinaire installée dans des locaux adaptés et conformes aux exigences réglementaires.

L'analyse des vingt offres reçues à l'issue de la consultation a permis de retenir le cabinet Ecoarchi de Bollène alliant expérience en MSP, proximité et réactivité. De nombreuses réunions de travail entre élus et professionnels ont eu pour objectif de définir et rationaliser le projet. Le permis de construire a été déposé début décembre 2024.

L'année 2025 va donc être celle des appels d'offres puis de la construction de cet établissement de santé innovant.

ÉTUDE DE VALORISATION DE L'ABBAYE

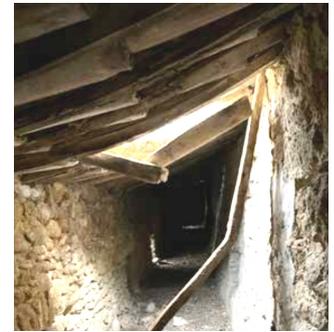
L'abbaye a été achetée en 2005 par la commune pour un montant de 600 000 €. Cet achat pèse aujourd'hui encore sur les finances communales puisque un emprunt est en cours jusqu'en 2030. Achetée à l'époque sans réel projet et avec des finances communales très dégradées aucune action n'était possible et le bâtiment s'est donc fortement dégradé.

Grâce à la politique de désendettement menée ces dernières années et à l'amélioration des finances communales, les élus ont décidé de commander une étude de valorisation de l'abbaye, auprès du cabinet Texus, afin de mettre en évidence les travaux d'urgence à réaliser suite à la dégradation du bâti ainsi que les travaux d'aménagement nécessaires permettant de remettre l'abbaye au cœur des activités du village.



Les conclusions de l'étude mettent en évidence des problématiques au niveau de la toiture du bâtiment. En effet, de nombreuses infiltrations dégradent le bâti. Ces seuls travaux de rénovation de toiture sont estimés à plus de 700 000 €. L'aménagement des différents volumes du bâtiment est quant à lui estimé à plus de 3 000 000 €.

Convaincu que l'abbaye peut devenir un réel atout pour notre commune, les élus sont donc pleinement mobilisés pour trouver des solutions afin de donner une nouvelle vie à ce patrimoine. La recherche de partenaires est engagée auprès des services de l'État, de la Région, du Département et de la Fondation du Patrimoine afin d'avancer sur ce projet dans les prochains mois.



ÉVÉNEMENTS



Le 19 octobre dernier s'est tenu le premier salon des saveurs de la Drôme dans l'abbaye de Bouchet. Parti de l'idée d'associer le patrimoine historique de la commune au patrimoine gastronomique de la Drôme, le salon des saveurs est né à l'occasion de la semaine du goût et à l'initiative de la Municipalité. 25 exposants se sont réunis le temps d'une journée pour nous faire découvrir leur création / production.

Quelques semaines plus tôt, les élus ont souhaité faire visiter le bâtiment de l'abbaye ainsi que l'église de Bouchet à l'occasion des journées européennes du patrimoine, le week-end des 21 & 22 septembre 2024. L'objectif est bien de faire découvrir l'histoire de ce patrimoine communal au plus grand nombre. Ainsi, près de 200 personnes se sont déplacées sur les deux journées d'ouverture au public.

Redevances Agence de l'eau

La réforme des redevances des Agences de l'eau entrera en vigueur le 1er janvier 2025. Cette réforme, initiée dans le cadre de la loi de finances 2024, permet de mieux répartir les coûts liés à la gestion durable de l'eau, de renforcer la préservation de la ressource et de consolider le principe pollueur-payeur pour tous les usagers domestiques, industriels ou agricoles. Les redevances financent la modernisation et le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement. Elles contribuent à moderniser et construire de nouvelles usines de traitement. Elles participent également aux actions de préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Certaines composantes de votre facture vont être ajustées pour tenir compte de ces nouvelles dispositions légales, remplacement des redevances pour « pollution d'origine domestique » et pour « modernisation des réseaux de collecte » par trois nouvelles redevances, présentes dans la section « Organismes publics » :

- La redevance sur la consommation d'eau potable
- La redevance pour la performance des réseaux d'eau potable
- La redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

CIMETIERE

Le cimetière a fait l'objet de nombreuses réflexions depuis le début du mandat. Nous avons commencé par la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir ainsi que par l'acquisition d'un logiciel de gestion.

La commune avait également l'obligation d'avoir à perpétuité, un ossuaire aménagé où les restes exhumés sont aussitôt réinhumés. Ceci est chose faite puisqu'au mois d'octobre, nous avons finalisé la rénovation d'un bâtiment dans le cimetière, devenu le nouvel ossuaire. Cette création nous a permis, en parallèle, de continuer à étudier la réglementation concernant la reprise des concessions arrivées à terme.

Enfin, après plusieurs essais d'enherbement qui n'ont pas donné les résultats attendus, nous réfléchissons à la mise en place de quelques plantations et un aménagement minéral mieux adapté au terrain et au climat de plus en plus sec en période estivale.



LE MOT DE L'OPPOSITION

D'ici quelques mois, nous entrerons dans la dernière année de notre mandat de Conseillers Municipaux. L'heure sera alors venue, de faire le bilan complet et sans concessions de notre expérience, et de vous le faire partager. Pour l'heure, « une fois n'est pas coutume », nous nous réjouissons de voir aboutir deux projets importants pour la Commune. La Maison de Santé, qui sera implantée sur notre Commune, et dont les travaux effectifs devraient commencer courant d'année 2025, éloignant ainsi le risque de faire de nos communes, un désert médical de plus. L'aménagement d'un local décent pour une bibliothèque telle que celles que l'on trouve dans toutes les Communes alentour et dont Bouchet était privé. Elle ouvrira ses portes dans l'enceinte de l'École du Bosquet d'ici quelques semaines. L'association « Société de Lecture » et la Mairie, en partageront l'organisation et la gestion. Elle sera ouverte aux enfants de l'école ainsi qu'aux adhérents de la Société de Lecture selon des jours et des horaires restants à confirmer. Ce projet nous tenait particulièrement à cœur, et nous profitons de l'occasion pour remercier les membres de la Société de Lecture pour leur patience et leur investissement, et tout particulièrement, sa Présidente Mme Catherine FESCHET. Nous concluons en souhaitant d'Excellentes Fêtes de Fin d'Année à toutes les Bousquetaines et à tous les Bousquetains. Claire ISABEL et J-Louis CARRASQUER

CULTURE



Depuis plus de 3 ans, nous avons mis un point d'honneur à dynamiser autrement certains lieux comme la salle des tonneaux de l'Abbaye ou la chapelle Saint Sébastien, afin d'y accueillir diverses expositions.

Ainsi tous les styles et œuvres ont été représentés en passant par un collectif d'artistes de Bouchet (peintures, photographies) en juin 2024 à l'Abbaye, grâce à l'aménagement de système d'accrochage permettant de positionner tableaux ou photographies ainsi qu'à la modification des anciens éclairages.

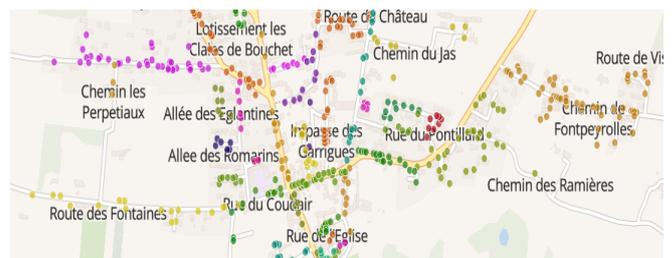
Ou bien à la chapelle, avec une exposition depuis deux étés sur l'art égyptien et la forêt enchantée ainsi qu'une exposition animalière. Mais aussi lors des journées du patrimoine, avec une exposition photo sur l'eau, source de vie.

Et cela continue puisque en fin d'année 2024 et l'année prochaine, d'autres expositions seront prévues. Rendez-vous sur le site de la mairie pour découvrir les prochains événements.

ADRESSAGE

Confronté à des problématiques d'adressage, la mairie a mené un travail d'actualisation des adresses postales de la commune afin d'améliorer la délivrance des courriers et colis mais aussi de faciliter l'intervention des secours.

Pour réaliser cela, la mairie s'est dotée d'un logiciel permettant de géolocaliser toutes les adresses postales. Certaines adresses ont dû être revues afin de respecter les normes actuelles d'adressage, les personnes concernées recevront prochainement un courrier de la mairie leur indiquant toutes les informations nécessaires.



Directeur de publication : Jean-Michel AVIAS
 Rédaction : Élus / Mairie de Bouchet
 Crédit photo : Mairie de Bouchet
 Conception et réalisation : Mairie de Bouchet
 Impression : Graphot
 Tirage : 760 exemplaires